



Soutenir la Syrie et la région

Londres 2016

Note de positionnement commune des ONG

© Caritas Internationalis /
Matthieu Alexandre

Contexte

Cinq ans après le début d'un conflit qui a fait des centaines de milliers de victimes, les conditions auxquelles sont confrontées les populations civiles en Syrie se détériorent chaque jour un peu plus, en particulier pour les enfants et les jeunes. Les parties au conflit continuent de violer les résolutions du Conseil de sécurité de l'ONU et le droit international humanitaire en attaquant de manière délibérée et arbitraire des personnes et infrastructures civiles, y compris des maisons, des marchés, des écoles et des hôpitaux et en laissant derrière eux des engins non explosés qui constituent un héritage dévastateur.

La perte par un grand nombre de civils de leurs documents officiels (pièces d'identité, titres de propriété), limite considérablement leur liberté de mouvement à l'intérieur du territoire syrien, et les empêche d'atteindre des endroits sûrs, d'accéder à l'aide humanitaire, et enfin de demander l'asile. Alors que leurs besoins ne cessent d'augmenter, environ 4,6 millions de Syriens réfugiés dans les pays voisins voient se restreindre leur accès à une protection et aux services de base tels que la santé, l'éducation et les moyens de subsistance. Les opportunités d'obtenir un permis de séjour ou un emploi sont très limitées. Les taux de pauvreté atteignent des niveaux sans précédent. Un nombre croissant de réfugiés épuisent leurs réserves financières et s'engagent dans l'endettement, et s'exposent à des risques d'exploitation abusive. Cette situation conduit également des parents à envoyer leurs enfants au travail. Par désespoir, des femmes et des jeunes filles se tournent vers la prostitution ou les mariages précoces pour survivre. Au péril de leur vie, des hommes, des femmes et des enfants retournent en Syrie, ou tentent de rejoindre l'Europe ou des pays tiers via des canaux informels.

En tant qu'organisations non-gouvernementales nationales et internationales apportant de l'aide humanitaire aux personnes touchées par la crise syrienne, nous avons souligné à de nombreuses reprises depuis 2011 que seule une solution politique et la fin du conflit peuvent éviter aux civils syriens de subir davantage de violences, de traumatismes et de misère. Initié en octobre 2015, le processus de Vienne pourrait aboutir à un tel résultat, mais les besoins humanitaires urgents des Syriens en termes de protection, de santé, d'éducation et de moyens de subsistance ne peuvent être mis de côté le temps que les dirigeants - aux niveaux national, régional et international- surmontent leurs divergences. L'avenir d'une génération entière est en danger: six millions d'enfants affectés par le conflit ont urgemment besoin d'aide humanitaire¹. Plus de la moitié des enfants syriens réfugiés dans des pays voisins de la Syrie sont déscolarisés². En outre, 30% des réfugiés ont des besoins spécifiques: un réfugié sur cinq est atteint d'un handicap physique, sensoriel ou intellectuel³, nécessitant des mesures immédiates et de long-terme pour que tous puissent accéder aux services adéquats. Par ailleurs, la stabilité présente et future de la région dépend de la capacité des acteurs du développement à s'engager, renforcer les compétences et l'autonomie de la jeunesse qui aura un rôle critique à jouer dans la reconstruction de leur société et économie.

¹ 2016 Humanitarian Needs Overview: Syrian Arab Republic, Octobre 2015

² 2016 Humanitarian Needs Overview: Syrian Arab Republic, Octobre 2015

³ Hidden victims of the Syrian Crisis, Handicap International and Helpage, 2014

Afin d'apporter une réponse à la hauteur des besoins des Syriens, il est capital que le Plan de réponse humanitaire des Nations unies pour la Syrie et le Plan Régional pour les Réfugiés et la Résilience 2016-2017 (3RP) soient intégralement financés, pour l'ensemble des secteurs et pays d'accueil.

Nous demandons à la communauté internationale de faire preuve d'ambition et de s'engager à mettre en place des pactes visant à améliorer la protection, l'éducation et les opportunités économiques pour les Syriens. Dans ce contexte, nous proposons de manière conjointe les recommandations suivantes aux gouvernements nationaux et aux autres parties prenantes.



Des femmes réfugiées syriennes dans un campement informel au Liban.

©CAFOD/Tabitha Ross



1. Protection

1.1 La crise en Syrie

- Nous appelons à la cessation de toutes les attaques à l'encontre des populations civiles et de toutes les violations du droit international humanitaire à l'intérieur de la Syrie, et appelons l'ensemble des parties au conflit à mettre fin immédiatement aux attaques sur les habitations, écoles et centres médicaux. Nous demandons l'arrêt du recours aux sièges comme tactique de guerre ainsi que la levée de toute obstruction à l'aide humanitaire.
- Nous demandons la mise en œuvre immédiate des dispositions contenues dans les résolutions 2139, 2165, 2191 et 2254 du Conseil de Sécurité des Nations unies afin que toutes les personnes ayant besoin d'aide et de protection puissent pleinement y accéder sans faire face à des dangers ou entraves. Des mesures internationales doivent être mises en place afin d'éliminer tout obstacle à l'accès à ces services. Nous demandons à ce que tous les acteurs humanitaires – y compris les équipes locales – indépendamment de leur origine ou de leur point d'accès, puissent travailler sans craindre d'être arrêté, détenu, de perdre leurs biens, de faire l'objet de représailles ou de persécution ou d'être interrompu par l'ensemble des parties au conflit.
- Nous appelons le Conseil de Sécurité des Nations unies à établir un mécanisme permettant de contrôler et dénoncer publiquement toute attaque visant les civils en Syrie, ainsi que le recours aux sièges, et de définir clairement les sanctions requises à l'encontre des auteurs de tels actes.
- Nous demandons à ce que les résolutions 1325 et al. du Conseil de Sécurité des Nations unies sur les femmes, la paix et la sécurité soient pleinement mises en œuvre. Il s'agit notamment de permettre dès à présent à diverses femmes syriennes activistes de contribuer aux prises de décision sur la crise et à la préparation du processus politique de résolution du conflit, ainsi que de bâtir leurs réseaux au sein des nombreux groupes de la société civile, de la population touchée par la crise, et au sein et entre les différents groupes impliqués dans le conflit.
- Nous demandons à ce que l'action humanitaire de lutte contre les mines commence dès que possible. Tous les gouvernements et parties prenantes devraient reconnaître que celle-ci est fondamentale. Les risques importants que représentent les munitions et mines non explosées – fabriquées en usine ou improvisés – pour les communautés syriennes et les acteurs humanitaires doivent être reconnus, de même que la nécessité de lutter contre ce fléau afin de contribuer aux efforts de stabilisation et de réhabilitation de la Syrie et la région sur le long-terme. Les donateurs devraient s'engager à financer l'éducation aux risques, la détection et l'élimination des mines et autres résidus explosifs de guerre, et le renforcement des capacités des Syriens à répondre de façon effective à ces menaces. Les donateurs devraient également soutenir les programmes d'assistance aux victimes, notamment la qualité et l'accès aux services de réhabilitation.
- Nous demandons à tous les donateurs d'accroître considérablement leur soutien financier aux programmes destinés à fournir des services d'assistance et de réadaptation à toutes les personnes atteintes de maladies mentales en Syrie.
- Nous appelons l'ensemble des donateurs et des acteurs humanitaires à apporter un soutien substantiel, à la fois financier et non-financier, à toutes les ONG syriennes proposant des services aux personnes situées dans des zones difficiles d'accès.

1.2 La crise des réfugiés syriens

- Nous invitons instamment les pays voisins de la Syrie à garder leurs frontières ouvertes pour toutes celles et ceux qui fuient le conflit en Syrie, à respecter le droit à la libre circulation des réfugiés, à s'abstenir de refouler toute personne, et à garantir aux réfugiés l'accès à l'enregistrement et à un séjour légal. Cela comprend la mise en place de mesures proactives pour venir en aide aux réfugiés ayant des difficultés à accéder aux points d'enregistrement.
- Nous encourageons vivement les pays de l'Union Européenne à réviser leurs procédures de visa, afin de simplifier les demandes de visa pour les réfugiés syriens dans leur pays de premier asile et faciliter les regroupements familiaux afin d'éviter que davantage de personnes entreprennent une dangereuse traversée en mer vers l'Europe.
- Il est de première importance que les participants à la conférence s'engagent en faveur d'un plan de réhabilitation et de reconstruction ambitieux et de long terme pour les réfugiés syriens et leurs pays d'accueil dans la région. Un tel plan devrait inclure une hausse des promesses de financements pluriannuels et de développement. Il devrait encourager la mise en place de partenariats intersectoriels entre les gouvernements, la société civile, le secteur privé et les institutions financières internationales, soutenir un



accès renforcé des réfugiés à l'éducation et au travail afin de créer des opportunités économiques pour les réfugiés et les communautés hôtes.

- Nous invitons instamment les participants à la conférence à garantir que les investissements faits à destination de la jeunesse soient inclusifs et intègrent des activités de soutien psychosocial, d'éducation, de formation et développement des compétences pour un meilleur accès au marché du travail.
- Nous invitons instamment tous les pays hôtes de la région et au-delà à lever les restrictions de travail pour les réfugiés et de les autoriser à contribuer à l'économie, afin qu'ils puissent en bénéficier et en faire bénéficier ceux qui les ont accueillis.
- Nous demandons à tous les pays hôtes de la région et au-delà d'autoriser les agences humanitaires à avoir accès aux réfugiés en attente de traitement aux frontières, et de garantir que les procédures d'obtention et de renouvellement des documents civils – ainsi que la sécurisation d'un statut légal et d'un permis de résidence – soient accessibles, abordables, et aussi simples que possible.
- Nous demandons à tous les pays hôtes de la région et au-delà de permettre aux réfugiés d'obtenir et de conserver un titre de séjour légal sans qu'un parrainage ne soit exigé ou des limitations de travail imposées.
- Nous demandons à tous les pays hôtes de mettre un terme aux restrictions d'emploi pour les réfugiés dans tout dispositif générateur de revenus rendu possible par la création de programmes locaux de soutien visant à soutenir activement le développement des communautés hôtes.
- Nous demandons à tous les pays hôtes de régulariser la situation des réfugiés travaillant actuellement de manière informelle.
- Nous demandons à tous les pays hôtes de garantir l'application des normes fondamentales pour un travail décent dans les emplois accessibles aux réfugiés et communautés-hôtes vulnérables.

1.3 En Syrie et dans les pays accueillant des réfugiés syriens

- Nous demandons à tous les participants à la conférence de garantir que les politiques et programmes soient adaptés afin de permettre aux femmes réfugiées d'avoir accès à l'éducation et d'améliorer leurs moyens de subsistance. Cela est essentiel à la fois pour qu'elles réalisent leur potentiel mais aussi pour éviter le recours à des mécanismes néfastes pour assurer leur survie, tel que le travail dans le secteur informel où les risques d'exploitation et d'abus sont plus élevés. Nous demandons aux participants à la conférence de prendre en compte les risques spécifiques auxquels sont exposés les enfants dont les adolescents (de 12 à 19 ans) dans ce conflit, et les périls et incertitudes liés à la vie de réfugiés. Les donateurs devraient fournir des financements pour garantir la mise à disposition de soutien adapté aux enfants, notamment pour localiser et regrouper des familles, pour aider les enfants victimes de violences, d'abus ou d'exploitation au travail en répondant à leurs besoins psychologiques et de développement.
- Nous demandons à ce que les donateurs participant à la conférence reconnaissent les défis de plus en plus importants rencontrés par les personnes âgées, celles vivant avec un handicap ou blessées, en termes d'accès aux services de base. Afin d'apporter une réponse adéquate aux besoins basiques et spécifiques, les donateurs doivent mettre à disposition des financements sur le moyen et long-terme pour soutenir les efforts menés au niveau national, et pallier en particulier aux faiblesses de gestion du système de santé pour les maladies chroniques, les maladies mentales et le rétablissement et soins post-opératoires.
- Nous demandons aux donateurs et à tous les acteurs humanitaires de prendre en compte et d'inclure dans les évaluations les questions de protection spécifiques aux hommes (particulièrement les jeunes hommes) en Syrie et dans les pays voisins – tels que l'enrôlement forcé ; la plus grande probabilité de se voir refuser l'entrée dans les pays de premier asile, l'exclusion des programmes de réinstallation, les menaces à l'encontre de leur sécurité physique, le risque (souvent lié au travail) d'abus et d'exploitation, le risque de détention, l'emprisonnement et/ou le rapatriement forcé ; l'incapacité (perçue ou réelle) d'obtenir un recours en justice ; les difficultés d'accès à l'information et aux services –, afin que ces besoins ne soient pas négligés, et que cela n'entraîne pas de conséquences négatives pour les hommes et – indirectement – pour d'autres populations vulnérables. Les Etats ne devraient pas automatiquement exclure les hommes célibataires et les garçons isolés des programmes de réinstallation, et prendre en compte ces risques liés à la protection dans les critères de sélection pour l'entrée sur leur territoire.
- Nous demandons instamment aux autorités syriennes et aux gouvernements des pays-hôtes à garantir l'accès rapide de tous les réfugiés à d'autres formes alternatives de documents officiels (notamment d'identification) sans restriction injustifiée.



2. Moyens de subsistance et résilience

2.1 Les approches en termes de moyens de subsistance en Syrie et dans la région

- Nous encourageons vivement les bailleurs à garantir que les investissements dans les programmes d'amélioration des moyens de subsistance bénéficient aux communautés-hôtes, et aux autres communautés réfugiées, y compris les réfugiés Syriens et Palestiniens, afin de garantir la cohésion sociale. Cela devrait s'accompagner d'une analyse exhaustive des marchés du travail des pays d'accueil.
- Nous demandons à ce que le genre, l'âge et d'autres types de vulnérabilité tel que le handicap soient pris en compte dans les stratégies relatives aux moyens de subsistance.
- Nous sollicitons le maintien des approches humanitaires en Syrie tout en encourageant le développement d'un soutien flexible en faveur de l'amélioration des moyens de subsistance et de la résilience.
- Nous demandons instamment les gouvernements à revoir les politiques en matière de lutte contre le financement du terrorisme afin de permettre les envois de fonds, et l'amélioration des moyens de subsistance et de résilience des communautés touchées par la crise en Syrie.
- Nous encourageons vivement les gouvernements à accroître le financement des activités génératrices de revenus, en investissant dans des infrastructures essentielles au bien-être des réfugiés et des communautés-hôtes. En outre, un suivi étroit sera nécessaire si le financement est alloué via les institutions d'un pays d'accueil, afin de s'assurer que l'argent est utilisé de façon appropriée et efficace.
- Nous invitons les gouvernements à promouvoir l'investissement responsable du secteur privé et des politiques en faveur des populations les plus pauvres qui incluent un soutien aux micros et petites entreprises, l'accès à un travail décent et qui évitent toute atteinte aux droits de l'Homme, suivant les Principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'Homme.
- Nous demandons instamment aux donateurs d'envisager la création d'un Fonds d'entreprise, pensé comme une plateforme d'investissement destinée à soutenir les petites et moyennes entreprises et les entrepreneurs, en particulier les jeunes.
- Nous demandons aux institutions financières de développer des services et paquets financiers inclusifs pour les populations vulnérables, en particulier les femmes et les jeunes. Les gouvernements hôtes devraient permettre aux réfugiés d'accéder aux services financiers, même en l'absence d'un permis de séjour.
- Et nous appelons les acteurs privés venant de Syrie et plus largement de la région à développer des initiatives en partenariat avec les communautés en Syrie et les communautés réfugiées pour préparer la reconstruction du pays et promouvoir une approche plus accessible de la reconstruction des infrastructures.

2.2 Les conditions de vie des réfugiés dans les pays d'accueil

- Nous demandons à ce que les pays d'accueil permettent aux réfugiés d'obtenir et de conserver leur permis de séjour légal sans condition de parrainage ou de limitation d'accès au travail. L'absence de permis de séjour limite la libre circulation des réfugiés au sein du pays et par conséquent limite l'accès au travail.
- Nous demandons à tous les pays d'accueil de mettre un terme aux restrictions d'emploi pour les réfugiés dans tout dispositif générateur de revenus rendu possible par la création de programmes publics de soutien visant à soutenir activement le développement des communautés hôtes.
- Nous appelons les pays d'accueil à rendre les procédures/processus de délivrance de permis de travail pour les réfugiés plus rapides et abordables, tout en garantissant le respect des obligations en termes de droit du travail et de protection sociale.
- Les pays d'accueil devraient régulariser la situation des réfugiés travaillant dans l'illégalité. Les pays d'accueil devraient garantir l'application des normes fondamentales pour un travail décent dans les emplois accessibles aux réfugiés et communautés-hôtes vulnérables. Cela est nécessaire afin de permettre l'accès à un travail sûr, décent et équitable, tout en limitant la pratique du travail des enfants.
- Nous appelons les pays d'accueil et les donateurs à créer des opportunités d'éducation et de formation professionnelle. Il faut standardiser la certification, dans un contexte plus large de stratégie pour la cohésion sociale afin de répondre aux préoccupations soulevées par les communautés-hôtes.

2.3 Une approche de l'aide humanitaire sensible au conflit

- Nous demandons à ce que tous les engagements d'aide humanitaire pris durant la conférence intègrent une « approche sensible au conflit ». Cela signifie que l'aide devrait, à travers une planification minutieuse, contribuer à surmonter les divergences et promouvoir les conditions favorables à la paix au sein des communautés, à la fois en Syrie et dans les pays d'accueil. Cela est particulièrement pertinent pour l'aide en faveur de l'éducation et de l'amélioration des moyens de subsistances qui favorise des intérêts et objectifs communs. Cela signifie également un engagement que toute l'aide humanitaire respecte les principes du « ne pas nuire » afin d'éviter d'exacerber les conflits au niveau local.



3. Education

3.1 Comblent le déficit de financement pour l'éducation

- Nous encourageons vivement les bailleurs à s'engager à hauteur d'au moins 1,4 milliard de dollars par an afin de garantir que tous les enfants et les jeunes touchés par le conflit soient scolarisés ou en apprentissage durant l'année scolaire 2016/17 de façon continue.⁴
- Ce financement devrait bénéficier au renforcement du système scolaire, à la construction d'écoles, la formation et le salaire des enseignants ainsi qu'au soutien de programmes informels afin d'offrir des opportunités d'éducation à des enfants pour qui le système formel est inaccessible, et la formation professionnelle et tout autre type de formation pour les adolescents.

3.2 Mettre en place des politiques garantissant l'accès à une éducation de qualité en Syrie et dans les pays d'accueil

- Une stratégie globale devrait être développée pour aider tous les enfants syriens à l'intérieur et hors de Syrie à accéder à une éducation de qualité. Ceci devrait inclure :
 - Des systèmes d'enregistrement et de documentation inclusifs et flexibles permettant aux enfants syriens de s'inscrire et d'assister à des cours formels où qu'ils soient.
 - Une augmentation de la capacité des écoles formelles et améliorer les installations à la fois pour les filles et les garçons et les enfants en situation de handicap.
 - Davantage d'opportunités d'apprentissage formelles et non-formelles certifiées et accréditées pour les enfants non scolarisés, tout en valorisant et soutenant le rôle essentiel des ONG comme partenaires dans la mise à disposition de ce service.
 - Des garanties que tous les enseignants, y compris les enseignants réfugiés, reçoivent un salaire décent.
 - Des investissements dans la recherche.
- Ces opportunités d'éducation formelle et non-formelle doivent permettre de protéger les enfants, tous les inclure et leur donner l'opportunité d'un vrai apprentissage. Cela comprend notamment :
 - Un suivi et une régulation des financements pour l'éducation, de la fourniture de services et des résultats afin d'en garantir redevabilité et transparence.
 - La mise à disposition de davantage de soutien et d'opportunités de développement professionnels pour les enseignants, avec un accent mis sur le soutien psychosocial, l'apprentissage d'une deuxième langue, l'aide aux élèves en situation de handicap, et un accompagnement des enfants permettant leur développement social et affectif mais aussi académique.
 - Des garanties que les politiques scolaires promeuvent la sécurité de l'enfant, son bien-être et son intégration, limitent les cas d'intimidation et de harcèlement, et favorisent la cohésion sociale.
 - La mobilisation du secteur privé pour développer et fournir une accréditation et certification de l'apprentissage par un organisme tiers reconnu à travers la sous-région.
- Les opportunités d'enseignement secondaire et tertiaire, et de formation professionnelle doivent aussi être développées en Syrie et dans les pays d'accueil.

3.3 Protéger les étudiants, les enseignants et les infrastructures scolaires

- Nous appelons à la cessation immédiate des attaques contre les infrastructures scolaires, le personnel enseignant et les élèves ainsi que de l'usage de ces infrastructures à des fins militaires.
- Nous encourageons toutes les parties au conflit à libérer immédiatement toutes les écoles qu'elles occupent et à garantir que les écoles soient suffisamment sécurisées pour permettre le retour des élèves.
- Nous invitons instamment les bailleurs à soutenir la formation des enseignants et du personnel des écoles à une approche éducative sensible au conflit, incluant la question de la sûreté des enfants à l'école. Toutes les

⁴ Les calculs sont basés sur le Plan de réponse humanitaire des Nations Unies pour la Syrie et le Plan 3RP (Plan Régional pour les Réfugiés et la Résilience) et fournis par l'UNICEF. Le chiffre inclut 2,1 millions d'enfants déscolarisés en Syrie pour un coût total de 516 millions de dollars par an, et 1,7 millions d'enfants syriens réfugiés, et issus des communautés-hôtes touchées en Turquie, Jordanie, Liban, Irak et en Egypte pour un coût total de 0,9 milliard de dollars par an.

écoles devraient avoir un plan de préparation à l'urgence et des procédures de sécurité adaptés à leur situation afin d'assurer la sécurité et protection des enfants.

- La communauté internationale devrait continuer à encourager vivement l'ensemble des parties au conflit à un plus grand respect du droit international humanitaire, à condamner le recours aux armes explosives dans les zones habitées de Syrie, tenant compte du fait que les civils, et en particulier les enfants, doivent être protégés, et à poursuivre son travail de plaidoyer en faveur d'une solution politique au conflit afin de garantir que la protection de tous les enfants en Syrie et leur droit à l'éducation.

Pour plus d'informations, veuillez contacter Fanny Petitbon : petitbon@carefrance.org

Ces recommandations ont été développées par des organisations internationales et locales travaillant soit en Syrie soit dans la région avec des réfugiés syriens.

